COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **TSEDEK**

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse : Messidorlaan N° : 198/14 Boîte :

Code postal : 1180 Commune : Uccle

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0663.554.630

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 18-10-2023

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 10-06-2024

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2023 au 31-12-2023

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2022 au 31-12-2022

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

M-app 6.1.1, M-app 6.2, M-app 6.3, M-app 6.4, M-app 6.6, M-app 7, M-app 8, M-app 10, M-app 11, M-app 12, M-app 13, M-app 14, M-app 15, M-app 16

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

BENIZRI Yitshak
Avenue de Messidor Bte 198 14
1180 Uccle
BELGIQUE
Début de mandat : 2016-09-28 Fin de mandat : Administrateur

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
Cabinet GV&A SRL 0439550847 Avenue de l'Armée 6 1040 Etterbeek BELGIQUE Représenté directement ou indirectement par : Gregory Vanderaspaille expert comptable Avenue de l'Armée 6 1040 Etterbeek BELGIQUE	50222960 11366982	A B

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**316.248**	**302.772**
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	**316.223**	**302.747**
Terrains et constructions		22	45.602	45.602
Installations, machines et outillage		23	1.847	1.296
Mobilier et matériel roulant		24	2.039	2.953
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	1.607	1.928
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	265.129	250.968
Immobilisations financières	6.1.3	28	**25**	**25**
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**177.023**	**229.641**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**106.452**	**86.332**
Créances commerciales		40	20.321	538
Autres créances		41	86.131	85.795
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	**68.384**	**143.309**
Comptes de régularisation		490/1	**2.187**	**0**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**493.271**	**532.413**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**207.329**	**204.338**
Apport		10/11	**12.400**	**12.400**
Disponible		110		
Indisponible		111	12.400	12.400
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	**194.929**	**191.938**
Réserves indisponibles		130/1	1.860	1.860
Réserves statutairement indisponibles		1311	1.860	1.860
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	193.069	190.078
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	**0**	**0**
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**285.943**	**328.075**
Dettes à plus d'un an		17	**225.679**	**0**
Dettes financières		170/4	225.679	0
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3	225.679	0
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	**42.775**	**328.075**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43	840	2.377
Etablissements de crédit		430/8	840	2.377
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	28.012	313.821
Fournisseurs		440/4	28.012	313.821
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	13.923	11.877
Impôts		450/3	13.923	11.579
Rémunérations et charges sociales		454/9	0	299
Autres dettes		47/48		
Comptes de régularisation		492/3	**17.488**	**0**
TOTAL DU PASSIF		10/49	**493.271**	**532.413**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)/(-)	9900	65.139	36.537
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.965	3.064
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	7.148	348
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	**56.026**	**33.126**
Produits financiers		75/76B	**3.320**	**768**
Produits financiers récurrents		75	3.320	768
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	**7.766**	**3.086**
Charges financières récurrentes		65	7.766	3.086
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	**51.580**	**30.808**
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77	**16.116**	**9.589**
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	**35.464**	**21.218**
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	**35.464**	**21.218**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**35.464**	**21.218**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	35.464	21.218
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P		
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2	**32.474**	**0**
Affectation aux capitaux propres		691/2	**35.464**	**21.218**
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921	35.464	21.218
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**0**	**0**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	**32.474**	**0**
Rémunération de l'apport		694	32.474	0
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	**XXXXXXXXXX**	**317.369**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169	15.441	
Cessions et désaffectations		8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	**332.810**	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	**XXXXXXXXXX**	**14.622**
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	1.965	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	**16.587**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22/27)	**316.223**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395P	**XXXXXXXXX**	**25**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8365		
Cessions et retraits		8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8385		
Autres mutations	(+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395	**25**	
Plus-values au terme de l'exercice		8455P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8415		
Acquises de tiers		8425		
Annulées		8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice		8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8475		
Reprises		8485		
Acquises de tiers		8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525	**0**	
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(28)	**25**	

RÈGLES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation sont fonction des règles légales de l'A.R. du 8 octobre 1976 et des règles particulières arrêtés ci-après.
Le Conseil d'Administration apprécie in casu, de manière prudente et raisonnée, toute valeur qui ne pourrait être déterminée ni par l'A.R. du 8 octobre 1976 ni par les règles particulières.
ACTIF
I. Frais d'établissement
Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge.
II. - III. Immobilisations incorporelles et corporelles
Les immobilisations incorporelles et corporelles sont portées à l'actif à leur prix d'acquisition.
Les amortissements pratiqués annuellement sur ces immobilisations sont les suivants :
Amortissement
linéaire
- clientèle14,29%
- matériel roulant20%
- matériel roulant d'occasion50% - 40% - 33%
- matériel et outillage(selon l'âge et l'état)
20% à 33%
- matériel et mobilier de bureau10 à 33%
- matériel de bureau en leasing20 à 33%
- matériel informatique et programmes33%
Ces taux sont en concordance avec les taux autorisés fiscalement.
IV. Immobilisations financières
Les immobilisations financières sont portées à l'actif pour leur valeur d'acquisition à l'exclusion des frais de banque et autres frais accessoires relatifs à leur acquisition.
Les moins-values constatées par rapport à la valeur d'actif net établi au dernier bilan font l'objet d'une réduction de valeur lorsqu'elles sont considérées comme durables par le Conseil d'administration.
V. - VII. Créances
Les créances sont reprises à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une réduction de valeur lorsqu'il est estimé que leur recouvrabilité est compromise.
Les créances en devises étrangères sont converties au cours de change de la date de créance.
Un ajustement est éventuellement acté lors de l'établissement du bilan dans des comptes actifs & passifs ou au compte de résultats si la perte de change est considérée comme certaine.
VI. Stocks
Les stocks de marchandises et de matières premières sont évalués à leur prix d'acquisition selon la méthode d'individualisation du prix de chaque élément.
X. Comptes de régularisation
Les charges à reporter et les revenus acquis sont repris respectivement pour leur valeur nominale et sur base d'une estimation raisonnable.
PASSIF
VII. Provisions pour risques et charges
A la clôture de l'exercice, des provisions spécifiques pour risques et charges sont établies ou ajustées sur base d'une estimation raisonnable.
VIII. - X. Dettes
Elles sont reprises à leur valeur nominale.
Les dettes libellées en devises sont converties au cours de change au moment de leur comptabilisation.
Un ajustement est éventuellement acté lors de l'établissement du bilan, dans les comptes actifs & passifs ou au compte de résultats si la perte de change est considérée comme certaine.
Comptes de régularisation
Les charges à imputer et les revenus à reporter sont repris pour leur valeur nominale et sur base d'une estimation raisonnable.
LIVRE DES INVENTAIRES
Les présentes règles sont collées au registre des inventaires à la dernière page de celui-ci.
L'administrateur,

BENIZRI YITSHAK

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

TSEDEK
Société à responsabilité limitée
Messidorlaan 198/14
1180 Ukkel

BE0663554630
RPM Bruxelles, francophone

RAPPORT DE GESTION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION

rédigé en vue de l'assemblée générale du 10/06/2024

Cher actionnaire,

L'organe d'administration a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31/12/2023. Le présent rapport a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du CSA.

La comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis en EUR.

1. Commentaires sur les comptes annuels

Les chiffres clés au 31/12/2023 peuvent être comparés comme suit à ceux de 31/12/2022:

Compte de résultats	**31/12/2023**	**31/12/2022**	**Différence (EUR)**	**Différence (%)**
Chiffre d'affaires	204 896,78	183 215,00	21 681,78	11,83%
Autres produits d'exploitation	13 786,48	0,00	13 786,48	-
Marchandises, matières premières et consommables, services et biens divers	-153 544,41	-146 677,62	-6 866,79	-4,68%
Marge brute	**65 138,85**	**36 537,38**	**28 601,47**	**78,28%**
Amortissement/réductions de valeur/provisions	-1 964,78	-3 063,56	1 098,78	35,87%
Autres charges d'exploitation	-7 147,70	-347,50	-6 800,20	-1956,89%
Résultat d'exploitation	**56 026,37**	**33 126,32**	**22 900,05**	**69,13%**
Produits financiers récurrents	3 320,16	767,55	2 552,61	332,57%
Charges financières récurrentes	-7 766,29	-3 086,05	-4 680,24	-151,66%
Bénéfice (perte) de l'exercice avant impôts	**51 580,24**	**30 807,82**	**20 772,42**	**67,43%**
Impôts	-16 116,27	-9 589,43	-6 526,84	-68,06%
Bénéfice (perte) de l'exercice après impôts	**35 463,97**	**21 218,39**	**14 245,58**	**67,14%**

Bilan	**31/12/2023**	**31/12/2022**	**Différence (EUR)**	**Différence (%)**
Immobilisations corporelles	316 223,17	302 747,31	13 475,86	4,45%
Immobilisations financières	25,00	25,00	0,00	0,00%
Créances à moins d'un an	106 452,02	86 332,37	20 119,65	23,30%
Valeurs disponibles	68 384,42	143 308,60	-74 924,18	-52,28%
Comptes de régularisation	2 186,60	0,00	2 186,60	-
Actif	**493 271,21**	**532 413,28**	**-39 142,07**	**-7,35%**
Apport	12 400,00	12 400,00	0,00	0,00%
Réserves	194 928,55	191 938,18	2 990,37	1,56%

Dettes payables à plus d'un an	225 679,47	0,00	225 679,47	-
Dettes payables à moins d'un an	42 775,19	328 075,10	-285 299,91	-86,96%
Comptes de régularisation	17 488,00	0,00	17 488,00	-
Passif	**493 271,21**	**532 413,28**	**-39 142,07**	**-7,35%**

2. Affectation du résultat

Bénéfice à affecter		35 463,97
Bénéfice de l'exercice à affecter	35 463,97	
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	0,00	
Prélèvement sur capitaux propres		32 473,60
Affectation aux capitaux propres		35 463,97
Aux autres réserves	35 463,97	
Bénéfice à distribuer		32 473,60
Rémunération de l'apport	32 473,60	

Distribution de la réserve de liquidation de 2017 et constitution d'une réserve de liquidation avec le bénéfice de l'exercice.

En vertu de l'article 3:3, § 1 de l'Arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations (AR CSA), le bilan est établi après affectation du résultat.

Selon le bilan, l'actif net de la société s'élève à 207 328,55 EUR.

3. Description des principaux risques et incertitudes

L'organe d'administration est d'avis que le rapport de gestion et comptes annuels donnent une image fidèle de l'évolution et de la position de la société et qu'il n'y a pas lieu de mentionner de risques et d'incertitudes significatifs propres à la société.

4. Données sur des événements importants survenus après la clôture de l'exercice social

Aucun événement important qui, par sa nature, pourrait influencer l'image des comptes annuels clôturés au 31/12/2023 n'a eu lieu après la clôture de l'exercice social.

5. Circonstances susceptibles d'affecter de manière significative le développement de la société, dans la mesure où leur divulgation ne risque pas de causer un préjudice grave à la société.

Aucune circonstance susceptible d'influencer considérablement la situation financière et les résultats futurs de la société ne s'est produite.

6. Activités en matière de recherche et développement

Néant.

7. Données concernant l'existence de succursales de la société

La société n'a pas de succursales.

8. Confirmation des règles comptables

Les règles d'évaluation appliquées à la clôture des comptes annuels ne dérogent pas des règles d'évaluation appliquées lors de l'exercice social précédent. Le résumé des règles d'évaluation est joint aux comptes annuels.

9. Conflit d'intérêts

Aucune transaction au cours de l'exercice social clôturé au 31/12/2023 n'a donné lieu à un conflit d'intérêts conformément à l'article 5:76 du Code des sociétés et des associations.

10. Informations relatives à l'utilisation d'instruments financiers par la société pour autant que cela soit pertinent pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses résultats

Néant.

11. Acquisition/aliénation d'actions propres ou de certificats

Au cours de l'exercice social écoulé, la société n'a acquis/aliéné aucune de ses propres actions ou certificats .

12. Acquisition d'actions de la société mère ou par une filiale

Néant.

Je vous invite à approuver les comptes annuels soumis et à bien vouloir donner décharge à l'organe d'administration pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice social écoulé.

À Ukkel, le 27/05/2024.

Yitshak BENIZRI
Administrateur

TSEDEK
Société à responsabilité limitée
Messidorlaan 198/14
1180 Ukkel

BE0663554630
RPM Bruxelles, francophone

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
tenue le 10/06/2024 à 18h00 Ukkel

Composition de l'assemblée générale: voir liste de présence

Exposé préliminaire:

I. L'assemblée générale est ouverte à 18h00 sous la présidence de Yitshak BENIZRI. Compte tenu du nombre de personnes présentes, aucun bureau n'est composé.

II. Le président déclare ce qui suit:

La présente assemblée générale a été convoquée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Prise de connaissance du rapport de gestion de l'organe d'administration
2. Affectation du résultat
3. Approbation des comptes annuels au 31/12/2023
4. Décharge aux membres de l'organe d'administration pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice écoulé et approbation de sa rémunération

III. L' actionnaire est présent ou représenté et se sont conformés aux conditions pour être admis à participer à l'assemblée générale.

IV. Le président constate que l'actionnaire et l'organe d'administration sont présents (ou représentés) et acceptent la date, l'heure, le lieu et l'ordre du jour de l'assemblée.

Toutes les personnes présentes déclarent renoncer aux formalités de convocation prévues par le CSA et par les statuts.

V. L' actionnaire présent ou représenté a connaissance ou peut prendre connaissance des documents conformément aux dispositions du CSA.

VI. La liste de présence a été cosignée par le président qui reconnaît son exactitude. Cette liste est jointe en annexe au présent procès-verbal, avec les procurations des personnes représentées.

VII. Constatation de la validité l'assemblée générale :
À la demande du président, l'assemblée générale constate qu'elle est valablement constituée et habilitée à délibérer et à décider valablement sur son ordre du jour.

Les résolutions de l'assemblée générale sont prises à la majorité des voix. Chaque action donne droit à une voix.

Délibération et décisions:

1. Prise de connaissance du rapport de gestion de l'organe d'administration

L'organe d'administration annonce l'absence d'un rapport de gestion écrit annuel.

Néanmoins, l'organe d'administration explique à l'assemblée générale la politique menée dans la société.

L'organe d'administration répond aux questions posées par l'actionnaire concernant la politique de l'entreprise.

2. Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat comme il ressort des comptes annuels, à savoir:

Bénéfice à affecter		35 463,97
Bénéfice de l'exercice à affecter	35 463,97	
Prélèvement sur fonds propres		32 473,60
Affectations aux fonds propres		35 463,97
Aux autres réserves	35 463,97	
Bénéfice à distribuer		32 473,60
Rémunération de l' apport	32 473,60	

L'assemblée générale décide de procéder à une distribution sur les fonds propres pour un montant de 30 849,92 EUR à:

Yitshak BENIZRI 30 849,92 EUR

Cette distribution sera imputée sur les réserves de liquidation.

L'assemblée générale donne mandat à l'organe d'administration de payer 150,78 EUR brut par action, sur lequel, le cas échéant, le précompte mobilier sera retenu à partir du 31/12/2023.

L'organe d'administration procède, dans le délai légal, à la retenue du précompte mobilier sur le dividende accordé à:

Yitshak BENIZRI: EUR

3. Approbation des comptes annuels au 31/12/2023

L'assemblée générale prend connaissance du projet des comptes annuels, composé d'un bilan, d'un compte de résultats et d'une annexe.

Elle discute des comptes annuels in extenso.

L'organe d'administration communique à l'assemblée générale que, durant l'exercice écoulé, une rémunération a été attribuée à:

BENIZRI Yitshak

Rémunération totale	0,00

Les avantages susmentionnés qui ont donné lieu à un avantage en nature imposable ont été correctement enregistrés sur les fiches fiscales, conformément aux dispositions légales et aux directives administratives applicables.

L'actionnaire a pris note du paquet de rémunération et constate que la rémunération de l'administrateur est justifiée par rapport à la réalité des prestations. En signant le présent procès-verbal, l'actionnaire accepte l'enveloppe de rémunération ci-dessus.

Après discussion et exercice du droit d'interrogation, comme prévu par l'article 5:91 du CSA, l'assemblée générale approuve les comptes annuels.

4. Décharge aux membres de l'organe d'administration pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice écoulé et approbation de sa rémunération

L'assemblée générale donne décharge aux membres de l'organe d'administration pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice écoulé. La réunion approuve également l'ensemble de sa rémunération et avantages.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 19h00 après lecture et approbation du présent procès-verbal par tous ceux qui sont présents et après avoir consenti à son contenu, ses libellés et de ses annexes.

Yitshak BENIZRI
Président

TSEDEK
Société à responsabilité limitée
Messidorlaan 198/14
1180 Ukkel

BE0663554630
RPM Bruxelles, francophone

LISTE DE PRÉSENCE

à l'assemblée générale tenue le 10/06/2024 à 18h00 Ukkel

Actionnaires	Actions	Voix	Signatures
Yitshak BENIZRI Avenue de Messidor 198 Bte 14 1180 UCCLE Belgique	100	100	
Total	**100**	**100**	

Organe d'administration	Signatures
Yitshak BENIZRI Avenue de Messidor 198 Bte 14 1180 UCCLE Belgique	

Yitshak BENIZRI
Président